

Hors-série

PERSPECTIVES & RÉALITÉS

Bulletin d'information de la Commune d'Assesse • Parution bimestrielle

JUIN 2016



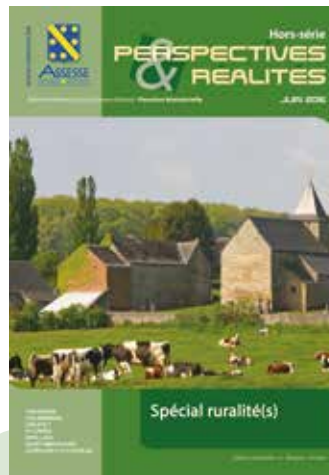
ASSESSE
COURRIÈRE
CRUPET
FLORÉE
MILLEN
SART-BERNARD
SORINNE-LA-LONGUE

Spécial ruralité(s)

ADMINISTRATION COMMUNALE

Esplanade des Citoyens, 4 – 5330 ASSESSE

Accueil : 083 63 68 99 - Fax : 083 65 54 70
Lun., Mar., Jeu., Ven. : 8.30h à 12h
Mer. : 8.30h à 12h et 13.30h à 16h
Sam. : 9h à 11.30h
Du sam. 12h au lun. 8h : 083 65 50 55
(appels déviés)



Juin 2016

Photo de couverture :
© Daniel Steenhaut
Ivoy

Revue bimestrielle
Echevinat de la communication - communication@assesse.be

Sommaire

- ▶ La ruralité, c'est quoi ? 4
- ▶ L'agriculture 10
- ▶ Les paysages 12
- ▶ Les forêts 13
- ▶ Les chemins et sentiers 14
- ▶ Le PCDR 16
- ▶ La vie associative 18
- ▶ Les néoruraux 19

Equipe de rédaction :

- Mmes P. BRICHARD, M. DANS, M. PAULUS, M. SERVOTTE et M. ANECA
- MM J.-L. MOSSERAY, G. TRAUSSCH, T. BERNIER et R. DEHARENG

Éditorial

texte à venir



**COURRIER
ÉLECTRONIQUE
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE**

Directeur général: directeur.general@assesse.be
Service comptabilité: comptabilite@assesse.be
Service population: population@assesse.be
Enseignement: enseignement@assesse.be
Urbanisme: urbanisme@assesse.be
Écopasseur: ecopasseur@assesse.be
Personnel: personnel@assesse.be
Communication: communication@assesse.be
Taxation: taxes@assesse.be
Accueil extrascolaire: lidwin.chamberland@assesse.be
Service techniques: travaux@assesse.be
Service Tourisme-Culture: tourisme@assesse.be
Bibliothèque communale: direction@biblio-assesse.be
Régie Communale Autonome des Sports: rcas@assesse.be

La parole est à vous !

Vaste thème que celui de la ruralité abordé dans ce Hors-série. La vie rurale ... la campagne ? En opposition à la ville ? ... mais encore ?

Pour aborder tous les aspects de la ruralité d'aujourd'hui, il nous fallait d'abord en définir les contours. Mais par où et par quoi commencer ?

Par Assesse et ses villages évidemment mais également par ses habitants. Qu'ils résident depuis toujours sur l'entité ou qu'ils soient fraîchement installés, il nous paraissait évident de questionner les Assessois, premiers concernés, histoire de vérifier si « le bonheur est dans le pré... »

La vie rurale c'est ...

« ... le calme, les animaux, les petites routes... la campagne est un endroit idéal si on cherche la tranquillité. »

Chloé, 14 ans, habite Maillen depuis toujours.

« ... les paysages composés de champs, de forêts et de prairies. C'est moins d'habitant au km², le calme, la connaissance des habitants, les petites écoles avec peu d'élèves par classe, les animaux (vaches, chèvres, chevaux, ...)

Jocelyne, 56 ans, en couple, mère au foyer, habite Florée depuis 1981.

« ... La vie rurale c'est la tranquillité de la campagne, l'ambiance villageoise et festive de comité actif et le plaisir de connaître ceux qui nous entourent. »

Mathieu, 23 ans, technicien dans la domotique, Maillen

« ... se sentir bien chez soi ! C'est la proximité, la convivialité, les bons produits du terroir. Se lever le matin, et se dire que la vie est belle, profiter du paysage, du chant des oiseaux. »

Françoise, 50 ans, sage-femme, en couple et mère de 3 enfants et résidant à Maillen.

« ... C'est la vie en pleine campagne, entourée de petits commerçants natifs des villages où ils résident et font leurs commerces. La vie rurale représente pour moi, la vie avec peu d'habitant et de grandes surfaces agricoles, des champs et dont la plupart des personnes travaillent dans l'agriculture et le secteur primaire. Dans la vie rurale, je pense que les relations entre les personnes sont plus soudées et en général, je pense que la plupart des personnes se connaissent. »

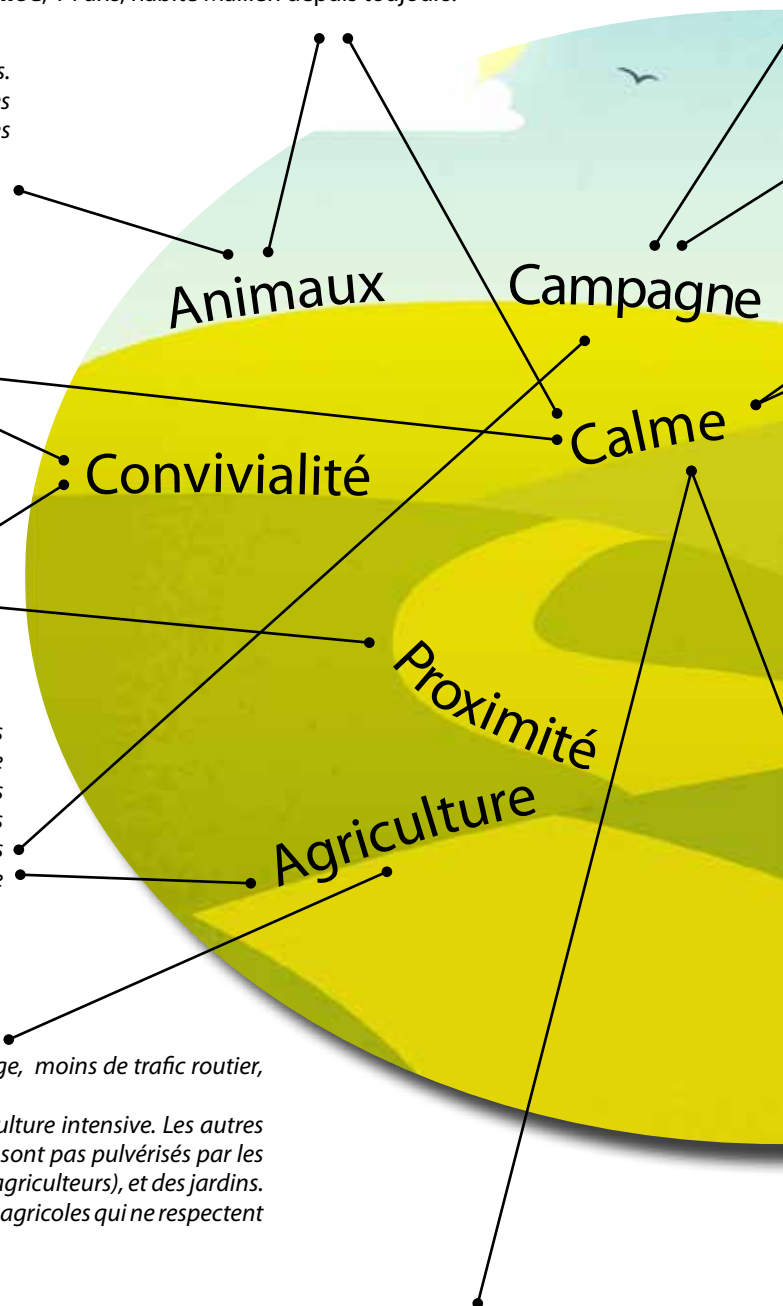
Violette, 21 ans, employée administrative, en couple, réside à Courrière depuis février 2015.

« ... d'une part, c'est notamment, la rencontre facile de son voisinage, moins de trafic routier, une nuit largement étoilée, une architecture plus unitaire. D'autre part, c'est aussi une nature dénaturé à 80 % par la monoculture intensive. Les autres pourcentages se répartissent entre la vie sauvage des talus (s'ils ne sont pas pulvérisés par les agriculteurs), des haies (si elles ne sont pas arrachées par les mêmes agriculteurs), et des jardins. Plus une saison possible sans boues sur les routes dues à ces monstres agricoles qui ne respectent plus le rythme de la terre. »

Horticulteur, 55 ans, Assesse.

« ... Les relations entre voisins sont beaucoup plus faciles, l'entraide y est beaucoup plus présente qu'en milieux urbains. Le milieu rural permet de se trouver au calme après une journée de travail bien chargée. Le cri des oiseaux le matin au lever, les superbes levers où couchers de soleil, la verdure, le changement de couleur des arbres lors des différentes saisons sont toutes des petites joies quotidiennes. L'entretien du jardin, les barbecues, les longues soirées d'été sur une terrasse (toujours au calme). La proximité de chouettes balades à faire pour découvrir son environnement et l'air plus pur qu'en ville. Bref, toutes ces petites choses que la ville ne possède pas ... »

Pascal, 39 ans, agent administratif, en couple, deux enfants, habitant Courrière depuis 2013.



LA RURALITÉ, C'ESTS QUOI ?

« ... la campagne, les petits villages mais aussi de grandes maisons et un cadre idéal à vivre en comparaison avec la ville. »

Gaëtan, 37 ans, assistant social, travaille sur l'entité.

« ... La vie rurale c'est la campagne, tout le monde ou presque se connaît. Ce sont aussi différentes festivités qui sont organisées pour se retrouver entre villageois. »

Purdey, 22 ans, à la recherche d'un emploi, Sorinne-la-Longue.

« ... Vivre à la campagne. Le calme. Avec parfois un peu de bruit. C'est aussi le plaisir de faire son jardin ou celui de côtoyer ses voisins ou d'organiser des festivités ensemble tel que la fête des voisins ou le « Village ouvert et Fleuri ». Et c'est surtout le fait de se regarder les uns et les autres d'une autre façon. »

Couple de retraité (du commerce) vivant à Sart-Bernard depuis 1956 et y étant né.

« ... les champs, les vaches, les arbres. Le calme et la sérénité. Les familles. Les pesticides (idéalement, des champs devraient être SANS pesticides). De belles vues dégagées. Les oiseaux et les étoiles. Idéalement un petit café de village. Idéalement, un parc avec des bancs, une plaine de jeux, un accès aux cours d'eau pour s'y reposer. Idéalement, des soirées contes, ... »

Employée de magasin, 32 ans, habitant Assesse depuis 2 ans.

« ... aussi l'accompagnement des personnes handicapées et seules. L'isolement dans nos campagnes est, en effet, dramatique. Il est essentiel d'avoir des organismes qui permettent d'aider les personnes isolées afin qu'elles bénéficient d'une aide (trajets, courses, ...) et parfois d'une simple présence. C'est pourquoi, je suis moi-même engagé comme bénévole au sein de CAIAC. C'est également un contexte de vie où la problématique de la sécurité est très présente. »

Claude, bénévole CAIAC, 68 ans, pensionné, réside à Courrière depuis 7 ans.

« ... Jouer en sécurité, la tranquillité, être avec mes amis et la convivialité entre voisins. »

Lena, 11 ans et demi, étudiante, habite l'entité depuis 3 ans.

« ... c'est la tranquillité et le calme. L'air est pur et on s'y sent très en sécurité. Certes, les moyens de communication ne sont pas très développés et les commerces non plus mais c'est l'idéal pour de jeunes couples et des personnes pensionnées. »

Pauline, 18 ans, étudiante, vit à Maillen depuis 1998.

« ... Tout le monde se connaît, on se dit bonjour, on prend le temps de sourire, c'est convivial. On se sent en sécurité et au moindre rayon de soleil, on a l'impression d'être en vacances.

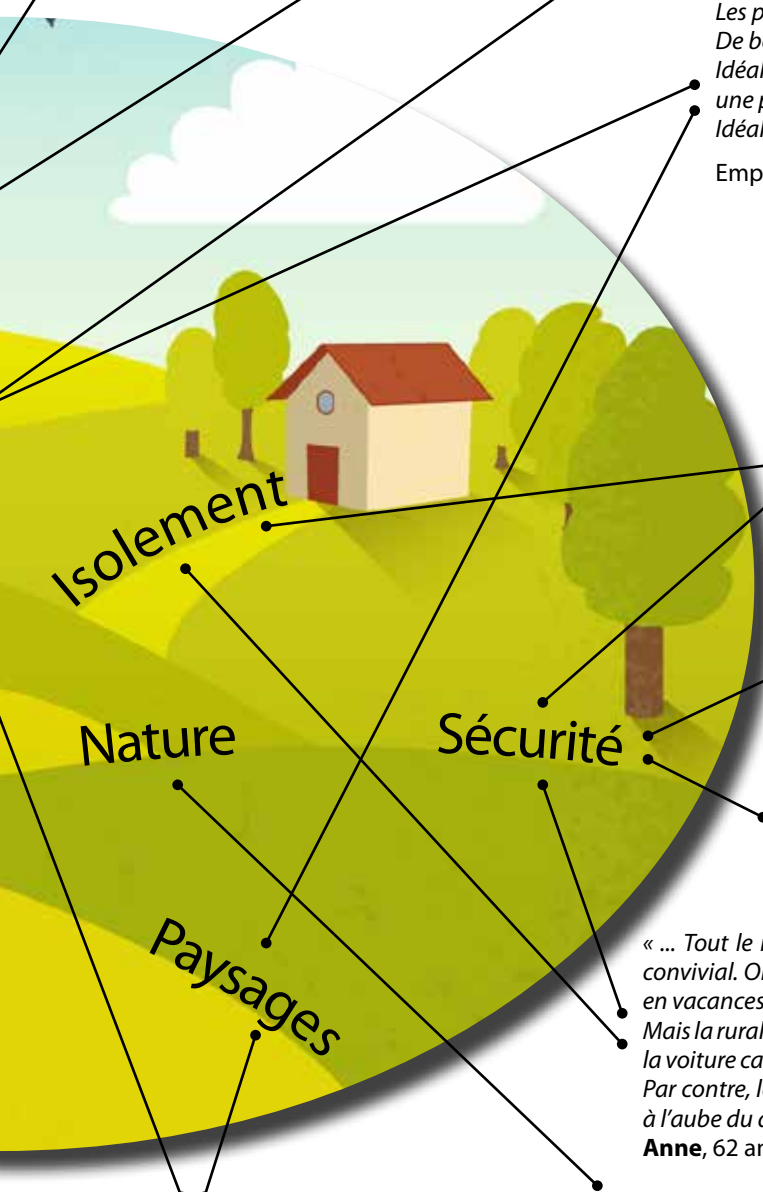
Mais la ruralité, c'est à la fois la proximité et l'éloignement. Cela nous rend dépendant de la voiture car peu de transports en commun mais moins d'embouteillages, en revanche. Par contre, le milieu rural peut devenir synonyme d'isolement et de perte d'autonomie à l'aube du quatrième âge. »

Anne, 62 ans, retraitée, mariée, 2 enfants, une petite-fille, à Crupet depuis 50 ans.

« ... La vie en ruralité aujourd'hui est très différente de celle de l'époque de mes grands-parents, et loin des clichés qu'on pouvait avoir autrefois des campagnards, vu l'évolution de ses territoires, de nos mœurs et de l'organisation de nos vies. Néanmoins, ce qui pour moi la caractérise encore aujourd'hui, c'est le rapprochement qu'elle permet avec la nature. Et c'est pour ça que je l'aime! C'est le potager, les balades en forêts, les feux de camps, ... Le village est pour moi un espace libérateur, loin des bruits de la ville, qui permet de se ressourcer. La vie en ruralité reflète pour moi un mode de vie caractérisé par un rapport particulier à l'espace, à la nature, au climat, aux saisons.

La ruralité m'inspire également toutes sortes de choses comme le respect des aînés, la langue wallonne, la solidarité, une sociabilité particulière entre les habitants et un fort esprit communautaire au sein de collectivités où les membres se connaissent et s'identifient au territoire. Elle se caractérise par une vie locale de proximité. La ruralité, pour moi, c'est une culture en soi. »

Margaux, 28 ans, artiste, réside à Florée depuis 1988.



« ... Des paysages variés (sans building), un rythme de vie plus lent mais aussi plus d'insouciance. »

Agent administratif, 36 ans, célibataire, habitant Assesse depuis 5 ans.

La ruralité en chiffres

Jadis, la distinction entre l'urbain et le rural était claire. Les villes étaient entourées de murs et de remparts qui marquaient la frontière avec le monde rural.

A partir du 19^e siècle, l'industrialisation, l'amélioration de la mobilité, les nouveaux moyens de communication et l'homogénéisation des modes de vie atténuent cette frontière, aussi bien physiquement que psychologiquement, entre la ruralité et l'urbain.

Ainsi, la zone rurale se décline en une multitude d'activités, de fonctions, de paysages, de communautés et de cultures. Désormais, le milieu rural accueille des fonctions de résidence, de loisirs et de vie alternative, notamment pour les habitants venant des villes (néoruraux).

Comment alors définir la ruralité d'aujourd'hui ?

Il n'existe aucune définition officielle de « commune rurale ».

Le seul critère utilisé et reconnu communément est celui défini par l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique), à savoir : un seuil de densité de population inférieur à 150 habitants par km².

Outre le critère fixé par l'OCDE, un second critère de ruralité est mentionné par l'Union européenne dans le cadre de sa politique de développement rural : un espace non bâti supérieur à 80 % (surfaces agricoles, boisées ou naturelles).

Ces 2 critères servent de base pour l'établissement du Plan Wallon de Développement Rural (PWDR) et la détermination des communes dont les projets sont recevables.

Associés à d'autres éléments, ils vont nous permettre de décrire notre Commune en terme de ruralité par rapport à d'autres régions du pays.

2/ Les perspectives démographiques

Le graphique ci-contre illustre l'évolution constante de la population depuis le début des années '90. Depuis 2000, la population croît en moyenne de 61 personnes par an. Si cette croissance reste identique, la population de la commune atteindra +/- 8.431 personnes en 2030, ce qui représenterait 1.220 habitants supplémentaires sur 20 ans.

(SOURCE : StatBel, le registre de la population de la Commune)

La population

1/ Densité de population

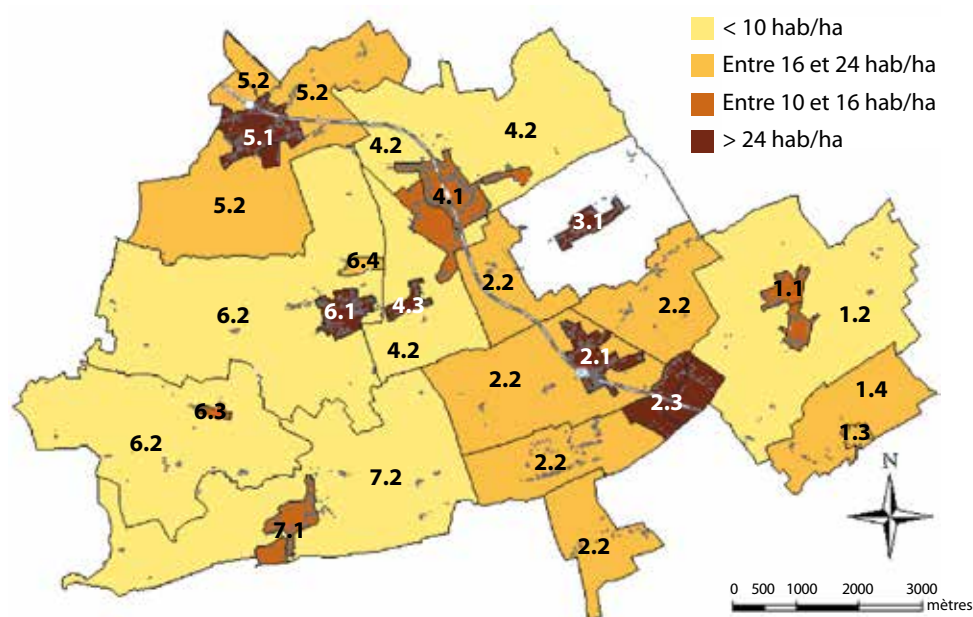
La commune d'Assesse a une superficie de 78,2 km² et compte 6.967 habitants au 1^{er} janvier 2016, soit une densité de 89,09 habitants/km² qui se situe donc largement en dessous du seuil fixé par l'OCDE.

Densité de population corrigée

Le calcul de la densité est généralement abordé en prenant en compte un nombre d'habitants reporté sur la superficie concernée. Ce mode de calcul ne tient pas compte du fait que dans certains secteurs, certaines superficies ne sont pas affectées à l'activité résidentielle. C'est particulièrement vrai dans les secteurs ruraux.

La carte suivante montre la densité de population par rapport aux zones affectées aux différents secteurs d'occupation du sol. Les superficies reprises sur cette carte sont issues d'un relevé datant de 2006 et les chiffres de population datent de 2003. Les résultats proposés sont donc à considérer comme des indicateurs mais restent significatifs.

Densité de population par rapport aux zones d'habitat



Entité de Florée

- 1.1 Centre de Florée et village de Wagnée
- 1.2 Campagne de Florée
- 1.3 Village de Maibelle
- 1.4 Campagne de Maibelle

Entité d'Assesse

- 2.1 Centre d'Assesse
- 2.2 Campagne d'Assesse
- 2.3 Assesse Sud – N4

Entité de Sorinne-la-Longue

- 3.1 Centre de Sorinne-la-Longue
- 3.2 Campagne de Sorinne-la-Longue

Entité de Courrière

- 4.1 Centre de Courrière
- 4.2 Campagne de Courrière
- 4.3 Quartier St.-Quentin à Courrière

Entité de Sart-Bernard

- 5.1 Centre de Sart-Bernard
- 5.2 Campagne de Sart-Bernard

Entité de Maillen

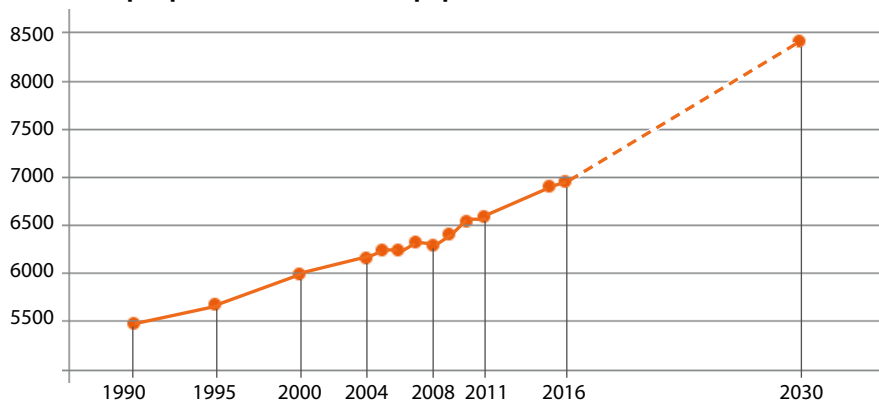
- 6.1 Centre de Maillen
- 6.2 Campagne de Maillen
- 6.3 Village d'Ivoy
- 6.4 Fonds de Maillen

Entité de Crupet

- 7.1 Centre de Crupet
- 7.2 Campagne de Crupet

(SOURCE : Schema de structure communal d'Assesse - Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable)

Graphique de l'évolution de la population d'Assesse entre 1990 et 2016



3/ Age de la population

La pyramide des âges montre qu'Assesse a une population globalement jeune.

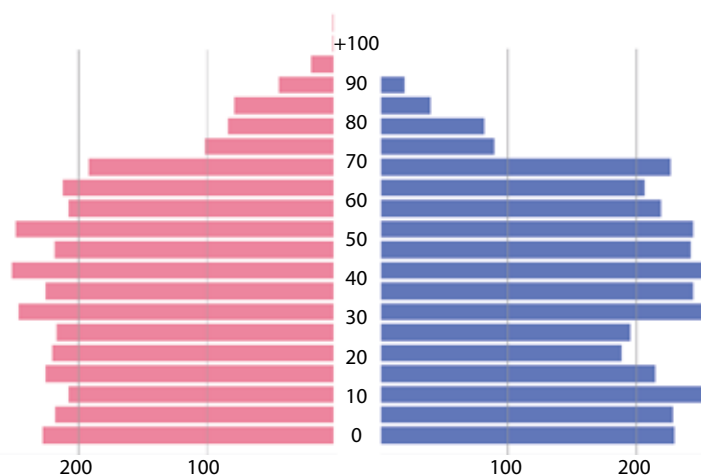
Au niveau des classes d'âges, on observe une importante proportion d'enfants de moins de 15 ans (19,7%*), alors que la moyenne wallonne est de 17,6%*. Cette proportion peut en partie s'expliquer par le caractère périurbain et rural du territoire, qui est habituellement recherché par les familles. De plus, une dominance du logement unifamiliale et une faible représentation des appartements caractérisent notre commune. Globalement, on y observe une surreprésentation de ménages classiques (couples mariés avec enfants).

* Les chiffres d'Assesse sont issus d'un relevé datant de 2016 (SOURCE: le registre de la population de la Commune), alors que la moyenne wallonne date de 2013 (SOURCE: Statbel).

(SOURCE: PCDR d'Assesse - diagnostic socio-économique)

Femme
Homme

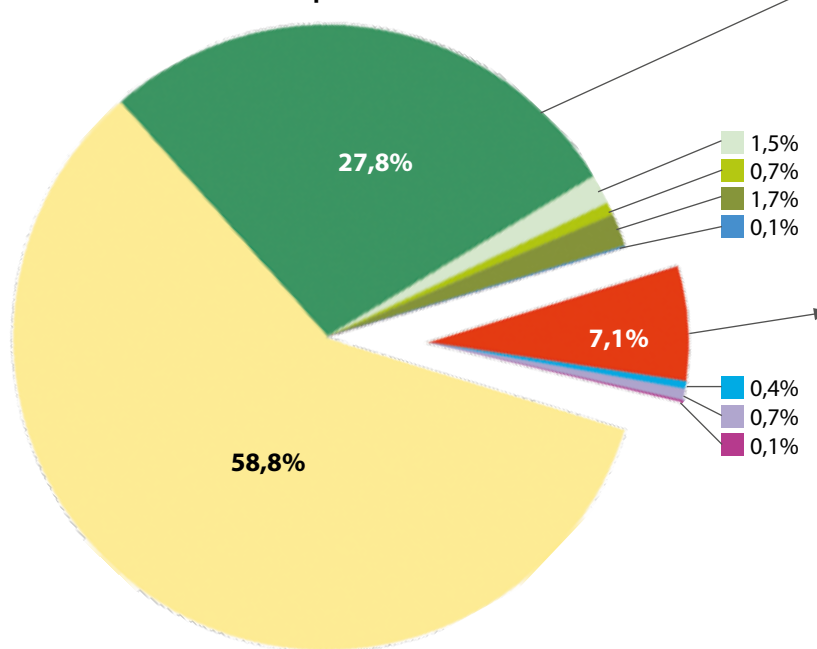
Pyramide des âges (Assesse 2016)



Territoire

Le graphique ci-dessous synthétise les principales occupations du sol rencontrées à Assesse.

Affectations du plan de secteur



Zones non destinées à l'urbanisation		Ha	%
Zone agricole		4.616	58,8
Zone forestière		2.182	27,8
Zone d'espaces verts		120	1,5
Zone naturelle		52	0,7
Zone de parc		133	1,7
Plan d'eau		7,4	0,1
Total		7.111	90,6

Zones destinées à l'urbanisation		Ha	%
Zones d'habitat		556	7,1
Zone de services publics et d'équipements communautaires		34	0,4
Zones d'activité économique		53	0,7
Zone d'extraction		10	0,1
Zone de loisirs		1,4	-
Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel		-	-
Total		654	8,3

Avec près de 60 % du sol occupés par des terrains agricoles et presque 28% par des espaces boisés, notre Commune dépasse largement le critère d'un espace non bâti supérieur à 80% tel que fixé par la Région wallonne.

(SOURCE: fiche d'occupation et d'affectation du sol, CPDT, 2008)

Zones sans affectation

- Zone d'aménagement communal concerté *: 79 Ha (1%)
- Zone blanche **: 2,7 Ha

* = zones de réserve sans affectation particulière

** = zones théoriquement vierges de toute affectation (par ex.: des zones situées de part et d'autre de voies de communication)

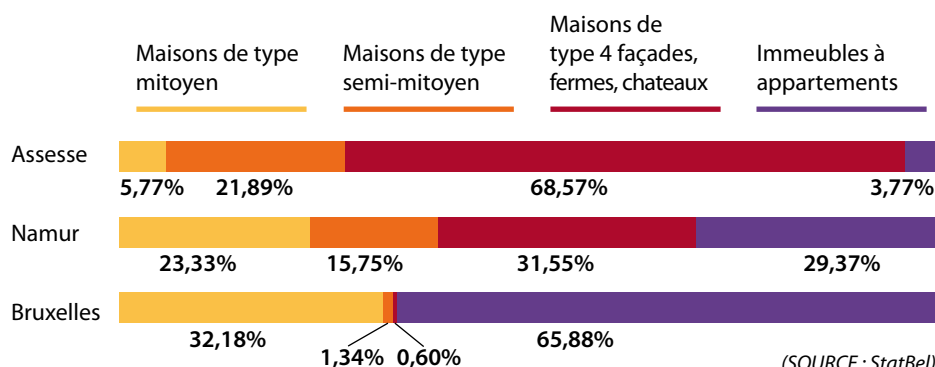
Logement

La présentation ci-contre illustre clairement la différence de types de logements présents en zone rural, en ville et en métropole. Nous avons observé au chapitre « Population » que ceci peut avoir une influence sur les caractéristiques de la population, notamment l'âge et la composition des ménages.

Nombre de logements pour Assesse:

- Maisons de type mitoyen: 153
- Maisons de type semi-mitoyen: 580
- Maisons de type 4 façades: 1817
- Immeubles à appartements: 100

Logements par type de construction (année de référence 2015)



(SOURCE: StatBel)

Comment se porte l'agriculture sur notre commune ?



© OTA

A la longue, à force d'y vivre depuis longtemps, on ne fait plus tellement attention à la beauté de notre environnement. Pourtant, l'œil impartial des visiteurs et des touristes leur fait dire que notre commune est vraiment belle. Mais que serait-elle sans les taches couleur soleil du colza au printemps, le bleu intense des champs de lin au début de l'été, les divers tons de brun des labours à l'automne, les océans verts des pâturages piquetés par l'élevage de différentes races de bovins ou autres. C'est donc en grande partie grâce à l'agriculture que ce paysage condruzien que nous aimons est préservé !

Photographie du territoire

Le recensement agricole renseigne toutes les exploitations possédant un minimum de bétail ou de terrain sur un territoire donné. En 2012, pour l'entité d'Assesse, ce recensement renseignait 59 exploitations réparties comme suit : Assesse : 17, Maillen : 11, Florée : 10, Courrière et Crupet : 6, Sart-Bernard : 5 et Sorinne-la-Longue : 4 ^(*). En 2016 soit 4 ans plus tard, il en reste une bonne cinquantaine.

Si le nombre de fermes diminue, la superficie moyenne de celles-ci a progressé pour passer de moins de 30 ha à plus de 50 ha, car si après la Seconde Guerre mondiale, 12 ha suffisaient pour faire vivre une famille, actuellement 30 ha ne suffisent plus ...

Chaque année, le nombre d'exploitations diminue. Nous verrons le pourquoi un peu plus loin.

Quel type d'agriculture peut-on trouver chez nous ?

La plupart de nos fermes sont mixtes : elles sont engagées tant dans la culture que dans l'élevage.

Les principales cultures dans notre commune sont : le froment (22%), le maïs fourrager (11%), et l'orge (8%) mais on peut aussi trouver des betteraves, des pommes de terre, du lin, du colza,... Un bon quart est exploité par le propriétaire lui-même, le solde est mis en location.

Quant à l'élevage, on trouve essentiellement des bovins (+/-10.000), des porcs (+/- 4.000), de la volaille (+/-65.000) et une cinquantaine de brebis.

On peut observer que 10% seulement des veaux mâles viandeux qui naissent sur le territoire de notre commune sont engraisés sur celui-ci, les 90% restants sont vendus à destination d'ateliers d'engraissement. Autre constatation : 33% du cheptel bovin est destiné à l'élevage laitier et donc, 67% à l'élevage pour la viande; la superficie fourragère,

c'est-à-dire essentiellement l'herbe et le maïs, sont destinés aux deux types d'élevage.

Et le bio ? Quelques agriculteurs se sont lancés dans cette filière (poulets, bovins céréales,...). Mais si la demande est croissante en Wallonie, le bio reste marginal en terme de surface.

Difficultés du secteur

Si le nombre des exploitations diminue chaque année, la raison en est l'incertitude du secteur.

Une mauvaise conjoncture économique, la perte de rentabilité, la mondialisation du marché et donc la volatilité accrue du prix des matières premières (prix du lait, des céréales,...) ne permettent plus une vision à long terme de la profession. De même, la PAC (Politique Agricole Commune) très changeante (les aides européennes aux agriculteurs en constante diminution), les contraintes toujours plus importantes des normes environnementales et sanitaires sont des facteurs influençant considérablement le maintien des activités dans ce secteur qui, sur Assesse, a perdu 40% des exploitations entre 1996 et 2010.

De plus, si les prix des produits sont très bas - équivalant souvent ceux pratiqués durant les années '70 et donc bien en deçà des coûts de production - le prix de la terre a lui fortement augmenté : de 250.000 francs l'ha en 1970, on est passé à 30 ou 35.000€ l'ha en 2016 (soit entre 1.200.000 et 1.400.000 francs l'ha).

Ces difficultés découragent les héritiers potentiels : 40% de nos agriculteurs ont plus de 55 ans et n'ont pas de successeur pour reprendre leur exploitation ! ^(**) L'insécurité financière, le manque de perspectives, la crainte d'investissements à long terme qu'induit une reprise sont autant de freins aux envies des repreneurs.

Diversification agricole et circuits courts

Certains agriculteurs affichent la volonté de se tourner vers de nouvelles filières : culture du chanvre pour l'éco-construction, l'isolation, le textile ou encore la nourriture humaine et animale, vente directe à la ferme, production biologique, ...

Trouver des formes de commercialisation impliquant un minimum d'intermédiaires entre la production et la consommation fait partie des défis pour certains. Cela permet une réelle valorisation de la production et donc une reconnaissance du travail de nos agriculteurs par les consommateurs. (***)

Dans notre frigo ou notre garde-manger

Avec quelles productions locales pourrions-nous les remplir ?



du poulet (Courrière)



de la viande de bœuf



de la confiture (Maillen)



des légumes



des pommes, poires, ...



du miel



des œufs (Assesse)

Rendez-vous à l'Office du Tourisme d'Assesse pour connaître les différents lieux où vous procurer ces délicieux produits.



Office du Tourisme d'Assesse

rue Haute 7 à 5332 CRUPET - Tél : +32 (0)83 668 578

tourisme@assesse.be - tourisme.assesse@gmail.com

www.assessestourisme.be

Et les femmes ?

Sur les +/- 50 fermes encore « vivantes » sur notre territoire, une seule est exploitée par une femme. Les épouses de nos agriculteurs quant à elles travaillent souvent dans un autre secteur à temps plein. Si pour certaines, c'est un choix, pour d'autres, c'est une obligation ! L'agriculture n'est plus un domaine où l'on travaille essentiellement en famille comme précédemment. Ce constat est dû au manque de sécurité financière du secteur, l'apport du conjoint étant devenu une nécessité.

Perspectives

En terme de mobilité, la situation d'Assesse en a fait une place de choix dans l'esprit des nouveaux résidents potentiels (N4- Autoroute E411- Ligne CF 162). Cette situation au cœur du Condroz rencontre également la préoccupation environnementale croissante des habitants désirant vivre dans une région calme et peu polluée. La « rurbanisation » est en marche depuis plusieurs années. Si le caractère rural de nos villages est perçu comme un élément positif par les nouveaux habitants, il n'empêche que ces derniers, tout comme les seconds résidents, témoignent souvent d'une méconnaissance du monde agricole... qui occupe pourtant plus de la moitié du territoire communal ! Le bien vivre ensemble passe irrémédiablement par le respect du travail de nos agriculteurs. Ce sont eux en effet qui façonnent et entretiennent les paysages et qui pourvoient à l'abondance de notre alimentation.

Sources :

* GAL des tiges et chavées - Plan de Développement Stratégique

** PCDR d'Assesse - diagnostic socio-économique

*** Les circuits courts en Condroz-Famenne - Etude UCL

Personnes-ressources locales

Quiz

Connaissez-vous les différentes races de vaches qui paissent dans notre commune ?



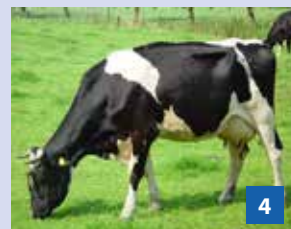
1



2



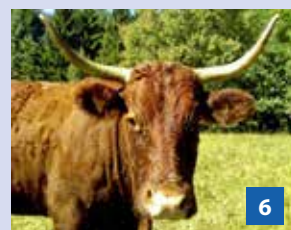
3



4



5



6

Retrouvez les réponses à la page 14.



© OTA

Assesse : des paysages entre tiges et chavées



Vue panoramique sud du cœur du village d'Assesse depuis la rue Puits Saint-Martin

© Corentin Fontaine, 2016

L'Atlas des Paysages de Wallonie positionne notre commune au cœur de l'Ensemble paysager du Plateau condrusien qui s'étire le long du sillon sambro-mosan, entre les Lacs de l'Eau d'Heure et Verviers. Le paysage du Condroz peut se caractériser, en toute généralité, par un habitat historiquement groupé desquels s'isolent châteaux et fermes seigneuriales, par une succession morcelée de champs, prairies, bois feuillus et vergers ainsi que par un relief ondulé, alternant crêtes et dépressions parallèles, bien marquées dans sa partie centrale ; nos fameuses tiges et chavées !

Nos 7 villages et nos hameaux s'inscrivent dans 5 aires paysagères distinctes dans l'Atlas qui tente de subdiviser l'Ensemble paysager du Plateau condrusien en entités présentées comme homogènes :

- **Sart-Bernard** et le **Bois de Courrière** dans la *Bordure agro-forestière du Samson*,
- le **Bois d'Arche** dans les *Boisements des Fonds de Dave et Lustin*,
- **Crupet** et l'ouest de **Mianoye** dans la *Vallée du Bocq*,
- l'est de **Mianoye** et le sud du **Pré del Lôye** dans le *Vallonement herbager de Ciney*, et
- **le reste** du territoire communal faisant partie du vaste *Plateau agricole de Gesves-Ohey*.

Les habitants des villages de Assesse, Sorinne-la-Longue, Courrière, Maillen et Florée sont déjà convaincus : leurs réalités paysagères sont similaires (sic) !

Or, le paysage est avant tout l'image d'un territoire perçu depuis un point de vue particulier, à un moment donné. Qualifier un paysage revient donc à croiser une certaine singularité d'observation (un individu à un endroit et un moment donnés) avec la manière dont l'Homme investit, occupe, gère et façonne son territoire (un processus couvrant une zone et une période données). Par exemple, la position stratégique du village d'Assesse à la croisée d'axes de transport a conduit à l'essor d'un négoce céréalier au XVIII^e/XIX^e et à son attractivité résidentielle depuis les années '60. Le premier processus a conduit à la densification du cœur de village entre l'église et la brasserie, le second à l'étalement de l'urbanisation de l'autre côté du pont de la gare d'abord, dans les quartiers *Le Hameau* et *Pourrain* ensuite. Du côté de **Courrière**, c'est *Trieu* qui prend la main dès le XVIII^e avec des défrichements tardifs à proximité de la route de

Luxembourg, consolidé par l'arrivée du chemin de fer (nom de l'arrêt : Courrière !) qui facilite un développement résidentiel important au XX^e, associé à l'émergence de petits commerces qui disparaîtront ensuite avec l'avènement des grandes surfaces à Namur. L'auréole villageoise de **Florée**, enfin, conserve une configuration dite « traditionnelle » : le nombre de bâtiments semble être le même depuis 250 ans, à l'exception de la rue de la Croix, mais qui reste à l'intérieur d'une portion congrue du territoire encerclée majoritairement de cultures.

L'Histoire particulière de chacun de nos villages et hameaux va donc permettre de mieux comprendre le pourquoi du comment de leur configuration actuelle, observée dans le paysage, et donc la disposition des autres éléments paysagers à leur périphérie directe. L'évolution des espaces non-bâti (cultures, pâtures, boisements) étant, tout autant que les éléments urbanistiques et d'infrastructures, étroitement liée à l'évolution du contexte socio-économique local, lui-même influencé par son ancrage régional, culturel et politique.

Selon la *nouvelle typologie des campagnes*, prenant en considération les mutations rapides de la société après la Deuxième Guerre mondiale, cristallisées par la périurbanisation et l'uniformisation des espaces, notre commune présente majoritairement les traits des *campagnes agricoles* (les derniers espaces de concentration des fonctions agricoles) inscrits dans l'aire paysagère du *Plateau agricole de Gesves-Ohey*. Néanmoins, certains espaces particuliers tendent à glisser vers un modèle de *campagnes périurbaines* (fonction résidentielle quasi exclusive), tel que Sart-Bernard, et/ou de *campagnes multifonctionnelles* avec la coexistence des fonctions résidentielles, commerciales, industrielles, de services etc, tel qu'au cœur du village d'Assesse.

Corentin Fontaine, Dr. Sc.

Chargé de mission « paysages »

GAL Pays des Tiges et Chavées ASBL

Pour aller plus loin :

- www.tiges-chavees.be/projet/paysages/
- CPDT (2010), Atlas des Paysages de Wallonie : Le Plateau condrusien (Tome 3), 287p. téléchargeable gratuitement

Ensembles paysagers de Wallonie

- 01 Ensemble de la plaine et du bas-plateau limoneux hennuyers
- 02 Ensemble des vallonnements brabançons
- 03 Ensemble des bas-plateaux limoneux brabançon et hesbignonn
- 04 Ensemble de l'Entre-Vesdre-et-Meuse
- 05 Ensemble de la Haine et de la Sambre
- 06 Ensemble mosan
- 07 Ensemble fagnard
- 08 Ensemble du moyen plateau condrusien
- 09 Ensemble de la dépression Fagne - Famenne et de sa bordure sud
- 10 Ensemble Thiérache, Sarts et Rièzes
- 11 Ensemble du haut plateau de l'Ardenne du nord-est
- 12 Ensemble du haut plateau de l'Ardenne centrale
- 13 Ensemble des côtes lorraines



(SOURCES: SPW DG04 et CPDT 2010)

Au cœur de nos forêts avec le Groupe d'Action Locale

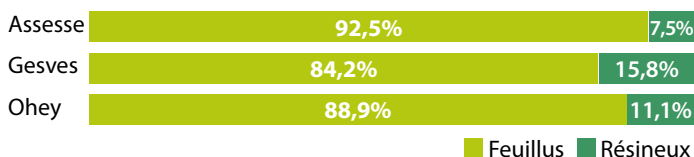
Pour sa nouvelle programmation débutée en 2014 et qui s'étendra jusqu'en 2020, le GAL bénéficiera de près de 2 millions d'euros pour concrétiser sur les communes d'Assesse mais aussi de Gesves et d'Ohey des projets visant au développement durable de son territoire rural.

Parmi ces 9 projets thématiques, un en particulier a retenu notre attention. Le projet « forêt » nous permet, en effet, de nous intéresser à une composante du paysage qui participe à la beauté et à la spécificité de nos campagnes assessoises.

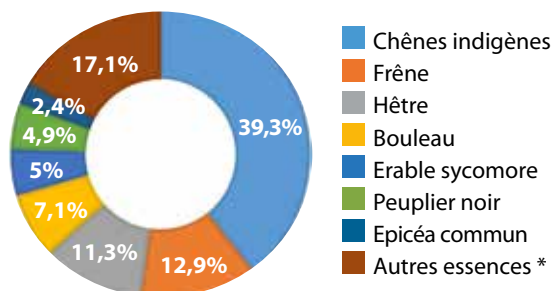
Focus sur la filière bois

La forêt couvre près de 25% du territoire des communes d'Assesse, Gesves et Ohey, soit 4800 ha. Les essences feuillues représentent une grande majorité et occupent 88,5% des surfaces forestières, ce qui est supérieur à la moyenne condrusienne et wallonne, d'où l'intérêt manifeste de favoriser la valorisation du bois feuillu.

Surfaces feuillues / résineux



Principales essences du territoire

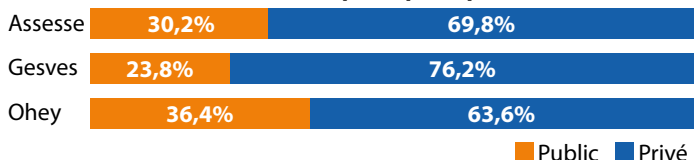


* Pin sylvestre, Mélèze, Chêne rouge, Saule marsault, Sapin de Douglas, Merisier, Aulne glutineux, Charme

Chiffres indicatifs issus de l'Inventaire Forestier Wallon – 2008

La forêt publique représente 22% des surfaces boisées. La forêt sur le territoire est donc principalement privée avec près de 700 propriétaires dont une grande majorité de propriétaires de moins de 5 ha.

Surfaces boisées publiques / privées



De la graine à l'objet

La filière de transformation est également bien présente sur le territoire puisqu'on y compte 2 scieries de feuillues sur les 23-24 restantes en Wallonie. Ces 2 scieries font partie des 4 seules scieries wallonnes à avoir une génération annoncée. 42 entreprises sont également référencées dans le secteur du bois sur le territoire.

En plus les revenus issus du commerce de bois, il faut également considérer les revenus liés à la chasse ainsi que la valeur récréative intrinsèque aux forêts. En effet, les forêts représentent un élément majeur de l'attrait touristique de la région. Outre les nombreux circuits balisés proposés tant aux marcheurs, qu'aux cavaliers ou cyclistes, les Assessois pourront, à nouveau dès 2017, profiter des aménagements et du cadre qu'offre le bois didactique de Courrière.



Cependant, comme partout en Belgique et dans les pays voisins, la filière bois feuillue doit faire face à de profonds changements et de nouvelles contraintes. Divers éléments peuvent expliquer cette situation :

- Recul de la consommation de sciages feuillues. En cause par exemple, la diminution de traverses de chêne utilisées par la SNCB ou l'utilisation d'autres matériaux que le bois dans le secteur de la construction (châssis PVC).
- Fuite de la matière première vers les pays asiatiques sans aucune valorisation du savoir-faire local.

Si certains freins sont liés au contexte global sur lequel le GAL n'a pas d'emprise, des actions à l'échelle locale peuvent clairement permettre de soutenir et de développer la filière bois du territoire.

Des réponses concrètes aux besoins locaux

Le GAL a donc décidé de soutenir la filière bois locale, d'une part en favorisant une gestion productive et durable des forêts et d'autre part en appuyant les acteurs de la transformation du bois (exploitants forestiers, scieurs, menuisiers, entreprises de construction bois).

Concrètement, le projet GAL a pour objectif d'augmenter la production et la transformation locales de bois feuillue, tout en préservant la biodiversité caractéristique des forêts du territoire. Pour concourir à cet objectif, le projet interviendra à différents échelons de la filière :

Auprès des propriétaires forestiers :

- Formations à la gestion productive des forêts permettant de mobiliser une plus grande quantité de bois feuillue tout en préservant la biodiversité.
- Conseil personnalisé en gestion forestière, avec une action particulière pour les propriétaires de moins de 5ha leur permettant de se regrouper pour faciliter les travaux et la vente de bois.
- Sensibilisation à la logique des circuits courts afin d'améliorer l'approvisionnement des scieries.

Auprès des entreprises de transformation :

- Faciliter les échanges entre les scieries et les entreprises de seconde transformation (menuiseries, construction bois,...).
- Promouvoir leurs produits et les soutenir dans le développement de nouveaux produits.

Auprès des consommateurs publics et privés, ainsi qu'auprès du secteur de la construction :

- Promotion de l'utilisation de bois feuillue issu de forêts locales.
- Création d'un circuit touristique présentant les différents métiers et usages du bois feuillue.

Le projet comprend également un volet social qui a pour objectif la création d'une entreprise à finalité sociale réalisant des constructions en bois sur base de matériaux issus de travaux forestiers locaux. Outre la mobilisation de bois feuillue local pour la filière, cet axe permettra surtout de répondre à une demande locale en matière d'insertion sociale dans le secteur du bois.



Envie d'en savoir plus ?

Madame Valerie Grandjean
valerie.grandjean@tiges-chavees.be
083 670 347 - www.tiges-chavees.be



Appel aux bénévoles pour inventorier les chemins et sentiers



En janvier 2016, une expérience pilote visant la mise en place d'un atlas unique et numérisé des voiries communales a été lancée par la Wallonie avec le soutien du Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et avec la collaboration de Sentiers.be.

Notre commune, en collaboration avec celles de Gesves et d'Ohey, a été sélectionnée pour participer à ce projet. D'une durée de deux ans, il consiste à inventorier et actualiser l'ensemble des voiries communales du territoire.

Comme le prévoit le nouveau décret relatif aux voiries communales, l'objectif final est de proposer un réseau de voiries communales cohérent et de renforcer le maillage des chemins et sentiers pour rencontrer les besoins de mobilité douce actuels et futurs.

Participer à l'inventaire de terrain

Dans le cadre de ce projet, un appel est lancé aux particuliers et aux associations pour participer au travail d'inventaire de terrain selon la méthode déjà éprouvée de Sentiers.be. Cette participation est ouverte à toutes celles et tous ceux qui souhaitent évaluer l'état des chemins et sentiers publics. La seule condition pour y participer est de pouvoir justifier d'un intérêt (résidence principale ou secondaire, propriété foncière, ...) dans la commune. Les consignes pour réaliser cet inventaire seront communiquées lors d'une séance d'information prévue à cet effet.

Participer au Comité Local

Le projet prévoit également de mettre en place un Comité Local dont le rôle sera d'accompagner localement l'inventaire ainsi que de participer à la phase de concertation lorsqu'il s'agira de redéfinir le nouveau projet de réseau de voiries communales. Outre le représentant du Collège Communal, ce groupe comportera trois représentants des usagers et des associations de promotion de la

mobilité douce ainsi que trois représentants des propriétaires, titulaires de droit foncier et des agriculteurs. Il n'est pas nécessaire de résider dans la commune pour déposer sa candidature, bien que la priorité soit donnée aux locaux.

Une opération historique

Légalement, ce travail d'inventaire et d'actualisation s'inscrit donc dans le cadre du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale. La législation en la matière datait de 1841 et les procédures complexes de création, suppression ou modification de voiries avaient montré leurs limites. Le texte adopté en 2014 constitue en ce sens une réforme majeure en matière de voiries communales.

L'inventaire des voiries communales est une opération historique puisque la première et dernière actualisation remonte aux premières heures de la Belgique, dans les années 1840 à 1850. À l'époque, en établissant ses atlas vicinaux, notre pays adoptait une attitude visionnaire et à la pointe. Cette deuxième actualisation placera la Wallonie à l'avant-garde en la matière puisque il s'agira de réitérer l'opération, mais avec les outils cartographiques les plus récents et en proposant un atlas en ligne, accessible à tous.

Pour toute information complémentaire ou pour déposer votre candidature avant le 31 juillet prochain, contactez M. Thomas Broeckaert - 085 824 464 - thomas.broeckaert@ohey.be



© OTA



© OTA

Réponses aux quiz

Voici les différentes races de vaches qui paissent dans notre commune.



Blanc Bleu Belge: race belge destinée à la production de viande



Aubrac: race française originaire du plateau de l'Aubrac, efficace pour la production de viande



Limousine: race française originaire du Limousin, principalement vouée à la production de viande



Pie noire: race française originaire de la Bretagne, vache laitière



Pie rouge: race française originaire de la Bretagne, vache laitière



Salers: vache auvergnate élevée pour son lait ou pour sa viande

Des projets par et pour la population

Ca y est : le bébé est presque né ! Après plusieurs années d'un travail collectif avec de nombreux acteurs locaux et habitants, le Conseil communal a approuvé le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) le 23 mars dernier. L'avis favorable donné par la Commission Régionale de l'Aménagement du Territoire ouvre maintenant la voie à l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon ; ce qui permettra à la Commune d'accéder à des subsides régionaux pour financer des projets au bénéfice de nos villages.

Le PCDR, c'est quoi ?

Le PCDR d'Assesse est un programme reprenant 54 projets concrets considérés comme importants pour le développement de la commune dans les 10 prochaines années. Ces projets ont été définis de manière participative, en consultant la population lors de réunions dans les villages, de groupes de travail thématiques et à travers la Commission locale de Développement Rural (CLDR). Composée d'une cinquantaine d'Assessois représentatifs de la population, cette dernière est en place depuis 2013 afin de participer activement à l'élaboration et, très bientôt, à la mise en œuvre du PCDR.

La démarche dans son ensemble bénéficie de l'accompagnement des agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie (www.frw.be).



La CLDR au travail, en visite de terrain

Les projets par thématique

MOBILITÉ

- Création de liaisons communales et transcommunales de voies lentes
- Réalisation et mise en œuvre d'un Plan Communal de Mobilité
- Aménagement de certains points noirs problématiques en matière de sécurité routière
- Aménagements facilitant l'accès aux lieux publics pour les personnes à mobilité réduite
- Mise en place d'un système complémentaire aux TEC

ESPACES PUBLICS DE CONVIVIALITÉ

- Aménagement d'une plaine de jeux aux abords de la nouvelle maison communale
- Aménagement d'un espace de convivialité à Florée
- Aménagement d'un espace de convivialité à Sorinne-la-Longue
- Aménagement d'un espace de convivialité à Maillen
- Aménagement d'un espace de convivialité dans les Hameaux d'Assesse
- Equipement de convivialité au lerdau à Sorinne-la-Longue

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Augmentation de la capacité d'accueil de la zone d'activités économiques de la Fagne
- Création au Bois Robiet d'un espace d'accueil et d'un pôle de services pour petites et moyennes entreprises (PME) en phase de lancement ou d'expansion
- Création d'un atelier rural
- Mise à disposition d'emplacements adaptés pour les commerces ambulants dans tous les villages de l'entité
- Création d'une structure fédératrice des entreprises de la commune (espace de rencontre, de communication et d'échange pouvant mener à la mise en place de projets collaboratifs)
- Elaboration d'une charte visant l'embellissement de la zone d'activités économiques de la Fagne par une meilleure intégration visuelle des bâtiments dans leur environnement
- Aménagement d'un/de point(s) multiservices dans un/plusieurs villages

ÉNERGIE

- Amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics et privés
- Etude sur le potentiel de la commune en termes d'énergie renouvelable

NATURE ET ENVIRONNEMENT

- Elaboration et mise en œuvre d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) / création d'outils et organisation d'actions de sensibilisation à la nature et à l'environnement / engagement et/ou formation d'un/de conseiller(s) en environnement
- Aménagement de la réserve éducative de Baive à Maillen
- Mise en place d'une réflexion participative sur la gestion durable de la forêt
- Aménagement du site naturel de l'ancienne carrière de Sorinne-la-Longue
- Aménagement d'une zone humide et d'un verger aux abords de Sart-Bernard / Création d'un espace public de rencontre et d'éveil à la nature
- Mise en place d'un projet d'agroforesterie

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- Equipement des circuits de promenade balisés (barbecue, bancs, panneaux didactiques, ...)
- Mise en œuvre et promotion d'équipements touristiques pour les personnes à mobilité réduite
- Rénovation et mise en valeur du petit patrimoine populaire
- Mise à disposition et promotion de bornes de location de vélos électriques
- Création et promotion d'aires de stationnement pour motor-homes

SALLES

- Création d'un espace polyvalent socio-culturel, associatif et économique à Assesse
- Aménagement de la salle Crupet 85 et de ses abords
- Création d'un espace multifonctionnel et intégré à Sart-Bernard
- Equipements complémentaires de la salle Magimpré de Florée

Zoom sur le projet « Création de liaisons communales de voies lentes - Phase 1 »

C'est le projet prioritaire du PCDR, celui qui fera l'objet de la 1^{ère} demande de subside à la Région wallonne. Dans la commune, il n'existe actuellement aucune liaison inter-villages confortable et sécurisée dédiée aux piétons et aux cyclistes. Ce qui implique la réticence des habitants à se déplacer à pied ou à vélo, ou même des risques d'accidents. C'est notamment le cas de l'accès à la gare de Courrière à partir des villages environnants. Or, par sa position centrale, Courrière est le véritable nœud intermodal de la commune (accès à l'E411, à la N4, arrêts de bus, bonne fréquentation de la gare, etc.).

Cette 1^{ère} phase (une 2^{ème} phase concernera les autres villages de la commune) consiste donc en l'aménagement de 3 voies lentes permettant de relier entre eux les villages situés le long de la N4, ainsi que de leur donner un accès sécurisé à la gare de Courrière :

- Sorinne-la-Longue -> Courrière -> Sart-Bernard
- Maillen -> Courrière
- Assesse -> Corioule

Ces différentes liaisons renforceront l'accessibilité en train aux pôles d'emplois et d'enseignement les plus proches, à savoir les villes de Namur et de Ciney.



- Liaison 1: Sorinne-la-Longue -> Courrière -> Sart-Bernard
- Liaison 2: Maillen -> Courrière
- Liaison 3: Assesse -> Corioule
- Chemins existants
- En projet ou partiellement réalisés

VIE ASSOCIATIVE

- Accompagnement des clubs de jeunes dans le partage des locaux avec les autres associations
- Coordination de l'offre culturelle de proximité
- Promotion et mise en valeur du volontariat
- Soutien à la création, dynamisation et/ou structuration des comités de quartier dans les différents villages de l'entité
- Organisation et pérennisation d'une journée «rencontre et découverte» des associations de la commune (foire aux associations)

AMÉNAGEMENTS DE COEURS DE VILLAGE

- Aménagement du cœur de village de Crupet
- Aménagement de la rue Haute à Crupet et des abords de Crupet 85
- Aménagement du cœur de village d'Assesse (y compris liaisons sécurisées, conviviales et adaptées à la circulation des personnes à mobilité réduite entre l'ancienne et la nouvelle maison communale)

LOGEMENT ET SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

- Création de solutions permettant le maintien des aînés sur le territoire communal - Mise en œuvre d'un écoquartier intergénérationnel
- Création d'ateliers de partage et d'entraide intergénérationnels
- Sensibilisation et information des propriétaires privés aux besoins prioritaires et aux solutions existantes en matière de logement

GOUVERNANCE LOCALE

- Amélioration des outils de communication entre la commune et les citoyens
- Positionnement de la commune d'Assesse comme commune exemplaire dans une série de domaines en lien avec le développement durable, notamment via une plate-forme interservices
- Sensibilisation de la population à la démocratie locale
- Création d'un conseil consultatif des jeunes



Un projet attendu de longue date par les Crupétois... l'aménagement du cœur de village



Projet de création de logements intergénérationnels à proximité de la Maison communale



Pour en savoir davantage sur les projets et le degré de priorité attribué à chacun d'entre eux, consultez le site internet de la commune www.assesse.be ou contactez l'Administration communale Sylvie Gilson : 083 63 68 54 - sylvie.gilson@assesse.be

Vivre ensemble

Vivre ensemble, selon la traditionnelle définition, est un concept qui exprime les liens pacifiques, de bonne entente qu'entretiennent des personnes, des peuples, des ethnies avec d'autres dans leur environnement ou leur territoire.

Vivre ensemble, cela peut se rapporter à plusieurs préceptes dont le partage, la communication, l'entraide, la convivialité, pour ne retenir ici que certains aspects positifs. Ce concept se retrouve dans de multiples domaines dont l'urbanisme, le logement, le travail, la scolarité, les loisirs, l'environnement, la mobilité, le tourisme, la culture ou la solidarité.

Puisque nous sommes destinés à vivre ensemble sur le même sol de la même terre, même si cette terre assessoise est un espace plus petit que celui d'une grande ville, « nous devons aussi apprendre à *Vivre Ensemble comme des frères sinon nous allons mourir ensemble comme des idiots* » (Martin Luther King).

Alors, en dehors de tous ces aspects pratiques et la mise en place des règles de vie propres aux droits et devoirs de tous les citoyens, il est primordial d'entretenir les relations de bon voisinage avec chacun de nos condisciples.

Vous connaissez certainement tous la célèbre phrase qui clôture les albums d'Astérix et Obélix, ces valeureux gaulois qui nous ressemblent beaucoup et qui invite tous les villageois après chaque aventure à un grand festin entre amis.

Eh oui ! il fait bon vivre chez nous, dans nos petits villages. Et n'en déplaise aux fanatiques de notre merveilleux environnement rural, il est aussi certainement inévitable de réaliser que le bien Vivre Ensemble est une des raisons qui donne envie de nous « enterrer » dans un de nos « bleds » !

Les sept villages que compte la commune d'Assesse ne manquent pas d'entrain et chacun d'eux propose régulièrement des rencontres conviviales entre les habitants où chacun peut y trouver « chaussure à son pied ».

Les diverses activités s'étendent à toutes les tranches d'âge de la population, ce qui permet de confirmer l'immense richesse des échanges intergénérationnels qui jalonnent la vie de nos concitoyens.

De janvier à décembre, les moments de retrouvailles entre les Assessois sont rythmés et très diversifiés. En témoignent les nombreuses organisations associatives dont vous pouvez régulièrement trouver trace dans votre bulletin communal. Et si vous hésitez encore à vous lancer dans l'une ou l'autre rencontre, l'agenda des associations vous rappelle régulièrement leur programme.

Alors peut-être à bientôt... dans un de nos beaux coins bucoliques pour en savourer tout le bien-être !

Invitation à la Fête nationale

En collaboration avec les mouvements de jeunesse et comités des jeunes de toute l'entité, la commune d'Assesse a le plaisir de vous inviter à célébrer la Fête nationale, **le 21 juillet dès 18h**.

Venez assister au Te Deum à l'église d'Assesse, suivi, sur l'Esplanade des Citoyens, d'un apéro villageois à 18h30, d'un barbecue dès 19h30 et d'un cinéma en plein air à 22h00.

A minuit, un feu d'artifice clôturera la soirée.

Venez nombreux !



"Histoires de rues-ralité"

Dans le cadre de sa nouvelle programmation, le GAL Pays des Tiges et Chavées a confié une mission à la Compagnie du Milieu du Monde: la mise en place d'un projet culturel, participatif et citoyen, en lien avec la ruralité, sur notre territoire. "Histoires de rues-ralité", l'avons-nous nommé. Ce travail créatif et collectif débutera en janvier 2017 et se clôturera lors d'une grande journée festive sur le territoire.

Le projet comprendra plusieurs volets:

- **Une création collective en collaboration avec la Cie Artetça.**
Il s'agira d'un atelier de recherche et de création, proposé à des comédiens amateurs, soucieux de mettre en scène les témoignages qu'ils récolteront sur notre territoire à propos des réalités de la vie en ruralité et des initiatives qui sont mises en place sur le territoire.
- **Une activité créative sur chaque commune du territoire**
Ce volet s'adressera aux associations, écoles, bibliothèques, ... Chaque groupement de personnes pourra imaginer une activité à réaliser collectivement afin d'illustrer de manière originale la vie en ruralité (expo photo, écrits, balade contée, ...).
- **La présentation du spectacle "Voisins"**
Il s'agit du nouveau spectacle de la Cie, en cours de création. Il met en scène quatre voisins d'un immeuble se situant en ville. Quatre personnages plus typiques les uns que les autres, qui de leurs fenêtres étriquées, se mesurent à l'énormité du monde, en réactivité avec l'actualité. Un théâtre de proximité et de grande mobilité, qui permettra de présenter dans nos villages la dualité d'un voisinage issu de la ville.



La Compagnie du Milieu du Monde

Margaux Van Audenrode: 0495 94 06 66

info@lacompaniedumilieudumonde.be

www.acompaniedumilieudumonde.be

Ruraux plus vrais que nature ...

Luc et Aline Devroye-Stoelzaed demeurent au n° 15 de la rue Haute à Crupet. Ils y exploitent une maison d'hôtes datant du XIX^e. Rencontre avec d'anciens citadins, ayant opté sans regrets pour la vie rurale.

Luc Devroye, une courte présentation...

Aline est originaire du Brabant flamand et moi, je suis Bruxellois. Nous résidions à Dilbeek, à côté de Bruxelles où nous travaillions. Avant de nous installer à Crupet, nous avions déjà un fils, Théo. Nous projetions depuis longtemps d'ouvrir une chambre d'hôtes en plus de nos activités professionnelles. Aline travaille dans les médias au sein d'une grande banque. Je suis directeur financier d'un grand groupe de construction wallon, et même ardennais, bien connu. Pour réaliser notre objectif, nous nous sommes mis à la recherche d'une maison pour y développer l'activité de «Bed & Breakfast» (Logement et petit-déjeuner).

Aline cherchait autour de Bruxelles et moi, de manière aléatoire un peu partout. Et voilà que, par hasard, nous tombons sur la Maison du Meunier à Crupet, qui était mise en vente. Nous sommes venus la visiter à plusieurs reprises, une première fois fin 2011, pour finalement en faire l'acquisition en juin 2012, date de notre installation à Crupet.

Connaissez-vous la région avant de vous y installer ?

Nous ne connaissions pas du tout la région, ni même Namur, d'ailleurs. Après la première visite de la maison, nous sommes venus découvrir la région, afin d'évaluer l'impact sur notre changement de vie. Nous avons immédiatement été séduits par les environs et, surtout, par le charme que dégage cette demeure du XIX^e siècle.

Crupet, un coup de cœur ?

Crupet est charmant et la maison nous plaisait. Le choix n'a pas été très difficile. Mais le changement de vie était le plus important, sans vraiment savoir où nous allions.

Passer d'une vie citadine à une vie rurale était donc une volonté personnelle ?

Oui, mais pour faire ce choix, il fallait en connaître les conséquences et réfléchir sur notre envie réelle. Nous nous déplaçons à quelque 100 km de notre lieu de vie. Nous devons envisager les trajets vers Bruxelles pour le travail, l'accueil de Théo encore petit, connaître les facilités qu'offrent la région, ... Une fois ce bilan dressé, le choix était fait de passer à une vie rurale, plus calme et de meilleure qualité globale.

Comment se fait la transition ? Gardez-vous des contacts avec la ville ?

Bien sûr. Une partie de notre famille et de nos amis habitent toujours Bruxelles et ses environs. Mais finalement, 75 ou 100 km, ce n'est jamais qu'1h - 1h15 de route ! Aline travaille toujours en grande partie sur Bruxelles. Moi j'y vais de temps en temps pour des réunions. Le contact avec la capitale subsiste, même s'il est plus diffus. Mais finalement, ce n'est plus vraiment un besoin pour nous de nous y rendre.

La maison d'hôtes existait. Vous sentiez-vous tenus de poursuivre le projet ou est-ce un souhait personnel ?

La maison d'hôtes existait et c'est bien pour cette raison que nous l'avons achetée, afin d'y continuer l'activité. C'était bien l'objectif de notre déménagement.

Nous voulions exploiter cette activité dans un endroit plein de charme. Et nous l'avons trouvé. Avant de nous y installer, nous avions déjà eu l'occasion de participer à des réunions à l'Office du tourisme d'Assesse. Cela nous a permis un premier contact avec les autres «logeurs» des environs.

Comment avez-vous été accueillis par le village ? Qui a fait le pas vers l'autre ?

Après notre déménagement, nous nous sommes inscrits à la commune où nous avons été accueillis par le bourgmestre de l'époque. À notre



grand étonnement, nous y avons même dégusté une bière brune ! Le bourgmestre nous a montré les possibilités d'accueil scolaire sur Assesse et présenté l'asbl Crupet 85. C'est en participant aux activités de cette asbl que nous avons progressivement été «intégrés» et aujourd'hui

nous avons le sentiment de connaître pas mal de villageois.

Tout le monde se salue dans le village. Les voisins se connaissent, sans qu'il y ait intrusion dans votre vie privée. Notre activité permet aussi d'entretenir des contacts avec les autres logeurs, les restaurants, les artisans de Crupet et de la commune. S'intégrer, c'est aussi partager les moments et les événements du village : le BBQ de Pâques, la brocante, la pièce de théâtre, le grand feu, la St-Nicolas pour les enfants, etc.

Aujourd'hui, vous vous sentez donc «intégrés» ?

Nous nous sentons bien ici. C'est chez nous maintenant, c'est ici que nous vivons au quotidien. Notre second fils est né ici. L'école et la crèche favorisent aussi les contacts et amitiés.

Justement, vos enfants sont-ils devenus «ruraux» ?

Nos enfants sont désormais d'ici. Leurs copains sont des environs et ils n'ont rien connu d'autre. La ruralité a beaucoup d'avantages dans l'éducation des enfants. On s'y sent plus proche de la nature et des gens.

Des regrets, des attentes ?

Sûrement aucun regret, que du bonheur et des avantages dans ce changement de vie ! La ville ne nous manque pas. Nous souhaitons que ce village reste vivant comme il l'est aujourd'hui avec des week-ends remplis de visiteurs qui se baladent, vont au resto et logent chez nous. Notre but est de participer à la vie rurale et économique en proposant un accueil et un service de qualité, afin de promouvoir la région. Ainsi, la RTBF nous a sélectionnés pour son émission «Les Ambassadeurs» du samedi 16 avril passé.

Comme quoi, rien ne s'oppose à ce que d'anciens citadins deviennent les ambassadeurs de la ruralité...

